



Nouveaux tarifs 2023 Restauration scolaire

publié le 07/12/2022

Le Département a voté une augmentation des tarifs à compter du 1er janvier 2023 :

- ▶ 3.15 euros pour un élève demi pensionnaire 4 ou 5 jours,
- ▶ 3.70 euros pour un élève externe

Vous trouverez en fichier joint le nouvel échéancier 2023.

Cordialement

Isabelle Escobar
Secrétariat élèves et intendance

Document joint

 echeancier_prelvt_j__baker_2023 (PDF de 481.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.